



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

congé de maladie

Question écrite n° 59196

Texte de la question

M. Dominique Tian demande à M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État de bien vouloir lui indiquer les raisons pour lesquelles le rapport d'évaluation sur l'expérimentation de la nouvelle procédure de contrôle des arrêts de travail mis en place par l'article 103 de la loi n° 2007-1786 du 19 décembre 2007 de financement de la sécurité sociale pour 2008 n'a pas été transmis, comme le prévoyait la loi précitée, au Parlement avant le 30 juin 2009. Il lui demande de lui indiquer ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Tian](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59196

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 septembre 2009, page 8911

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)